

# LA RENAISSANCE

## JOURNAL POLITIQUE

<p><b>ABONNEMENTS</b></p> <p>Un An. . . . . 10 fr. Six Mois. . . . . 5 » ENVOI FRANCO PAR LA POSTE Etranger. . . . . Port en sus</p>	<p><b>ADMINISTRATION</b></p> <p>Tout ce qui concerne l'Administration Abonnements. Articles d'argent Doit être adressé à M. A. ALRICY Imprimerie Labaume, cours Lafayette, 5</p>	<p><b>RÉDACTION</b></p> <p>Adresser les communications à M. COSTE-LABAUME, Directeur Cours Lafayette, 5, Lyon LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS</p>	<p><b>ANNONCES</b></p> <p>Fermier général : V. FOURNIER Directeur de l'AGENCE DE PUBLICITÉ Rue Confort, n° 14 LYON</p>
--	--	---	--

### FRANC-PARLER

Il paraît que nous avons failli avoir un nouveau.  
Nous l'avons en dormant, madame, échappé belle.  
Il ne s'agissait rien moins que d'une seconde ou plutôt d'une troisième prise d'armes de l'ordre moral.  
Dès le Français, journal des ducs, relevant de son aplatissement, se relevait sur ses ergots, déjà la Défense, — l'apanoupe reprenait son ton venimeux et ses menaces des mauvais jours, et les tribunes bonapartistes plantaient un patache à leur porte-plume. On racontait des choses effrayantes : M. le duc de Broglie avait été vu se frottant les mains avec des signes de satisfaction non équivoque ; M. Buffet avait changé son teint verdâtre contre une nuance rose-tendre, le crâne olympien de M. Brunet semblait grandi de plusieurs coudées.  
Qu'allait-il se passer, Seigneur !  
Il ne s'est rien passé, heureusement ; cette chaude alarme n'a été qu'une fausse alerte, et les hommes de combat ont trop peu de rapports avec des Phénix pour renaître de leurs cendres.  
Le fin mot de ce petit émoi réside tout entier dans la fixation d'un ordre du jour renvoyant la discussion du budget après la vérification des pouvoirs.  
Le digne Basile, appliquant à cette dévotion d'ordre intérieur ses procédés de plomnie mis en musique par Rossini, avait transformé la souris en montagne, grenouille en bœuf.  
La rumeur légère, le petit bruit rasant terre étaient devenus dans la bouche du saint homme un véritable ouragan, et dans les journaux de réaction remplissaient leurs colonnes des gros mots de : abus du budget ; Renversement du ministère ; Conspiration contre le Maré-

chal ; Violences contre le Sénat ; Convention ; Terreur, que sais-je, — toute la logomachie qui, depuis huit ou dix mois, traîne dans les feuilles de la Sainte-Alliance cléricale.  
De là à échaffauder un nouveau péril social et une levée de boucliers conservateurs, il n'y avait qu'un aîné.  
Basile et ses confrères en ont été pour leurs frais de mensonges ; ni refus de budget, ni conspiration, ni renversement du ministère, ni Convention, ni Terreur, — mais tout simplement un malentendu qui s'est terminé à l'amiable après une courte conférence des membres de la majorité et des membres du ministère.  
A l'heure même où le Maréchal devait être acculé à une démission par l'intolérance des radicaux, ces mêmes radicaux, représentés par M. Grévy et par le bureau de l'Assemblée, dinaient fort tranquillement à la table du président de la République, et ce repas bien ordonné n'avait rien qui ressemblât, de près ou de loin, au banquet de Lucrèce Borgia. Personne n'a été empoisonné.  
Mais si toute cette algarade, qui a pris des proportions inattendues, s'est évaporée en fumée, cela n'empêcherait pas qu'il y eût un peu de feu et une anguille cachée sous l'herbe.  
Au contraire, nous voyons dans ces frémissements des tronçons de l'union conservatrice, la preuve évidente que la coalition réactionnaire n'a pas encore perdu tout espoir de recommencer le petit jeu qui lui a si mal réussi. Les adversaires de la République sont moins aplatis qu'on ne le croyait, puisqu'à la moindre occasion, au moindre indice de conflit, nos gaillards s'agitent, se remuent, se trémoussent et laissent voir de nouveau les figures livides que l'on sait.

Loin de s'être rendus à discrétion, loin d'avoir mis bas les armes complètement, ils se recueillent, ils attendent, repliés sur eux-mêmes, comme des reptiles.  
Il y a donc un danger, non pas un danger immédiat, mais un danger « latent » pour emprunter, à notre tour, le langage de M. de Broglie.  
D'où peut venir ce danger ? Du Maréchal ? Nous ne le croyons pas. Après la funeste expérience qu'il a faite, M. de Mac-Mahon doit être guéri des conspirations conservatrices qui n'ont fait que troubler son repos, sans rien ajouter à son prestige.  
En consentant à signer le message du 14 décembre, cette répudiation éclatante de la politique de combat, cette sorte de *meâ culpa* des agissements de ses conseillers néfastes du 16 mai, le Maréchal s'est interdit, à tout jamais, la possibilité du moindre retour aux errements de l'ordre moral.  
Sans parler de son honneur de soldat qui sombrerait définitivement dans une nouvelle équipée contre la nation républicaine, il ne trouverait guère de collaborateurs décidés à se lancer dans une campagne assurée d'une déroute complète.  
Cassagnac qui fait autorité en ces matières, a posé dernièrement cet ultimatum :  
« Aujourd'hui le maréchal peut revenir à nous, — nous ne reviendrons jamais à lui. »  
Vous me direz que la parole de Cassagnac et les *jamais* des bonapartistes... Sans doute, mais au-dessus de ces déclarations peu dignes de confiance, il y a des impossibilités matérielles, qui ne sauraient être écartées, des obstacles insurmontables, qui ne sauraient être franchis par un maréchal de France qui n'a ni le tempérament d'un dictateur, ni l'étoffe d'un coureur d'aventures.  
Si le danger n'est pas là, où est-il ?

Eh mon Dieu, il est dans l'incorrigible faction cléricale et monarchiste qui dirige encore la majorité du Sénat. Il est dans la résistance de cette majorité aux projets et aux réformes que nécessite la sécurité républicaine.  
Il est certain que le cabinet du 14 décembre a négligé de prendre vis-à-vis du Sénat, les précautions qu'il a imposées au maréchal.  
Quand les constitutionnels aux abois sont venus supplier M. Dufaure de former un ministère républicain, la prudence la plus élémentaire eût voulu qu'à ce moment on exigeât d'eux certaines garanties, certains engagements.  
L'engagement par exemple de voter les lois sur le colportage et l'Etat de siège.  
L'engagement de mettre fin à cette hostilité ridicule, à cette opposition de parti pris qui pousse le Sénat à rejeter n'importe quelle loi, par cela seul qu'elle a été votée par la Chambre républicaine.  
Ces mesures de prévoyance ont été omises et c'est tant pis. Pendant que M. Dufaure faisait signer au maréchal un message qui lui lie les bras à moins de fouler aux pieds sa parole et son honneur, il laissait le Sénat entièrement libre de ses mouvements et de ses entreprises.  
Il y a eu là une imprudence capitale dont M. Dufaure sera le premier à subir les inconvénients et à supporter le dommage, si les projets de loi du gouvernement sont repoussés ou amendés par la Haute Assemblée.  
En dépit de la meilleure volonté du monde, on ne saurait voir autre chose dans ce rejet que la volonté du Sénat de se mettre en travers de la volonté nationale et de se réserver des armes pour un second essai de dictature.  
Il faut donc aviser dès aujourd'hui à ce péril, alors qu'il en est temps. Il faut

### FEUILLETON DE LA RENAISSANCE

#### PLUIE DE CONGRÈS

Le congrès ouvrier qui tient ses grandes assises dans notre ville, a mis en goût pour ce genre d'exercices les autres classes de la société. Qui n'a pas se plaindre en effet, dans ce bas-monde ? Quel plaisir que de trouver parfaitement heureux ?  
Il est clair que toutes les professions, toutes les conditions, toutes les dignités même ont besoin de progrès et de progrès qui leur permettent d'aborder un fantastique pays de Cocagne.  
C'est dans cette pensée essentiellement humanitaire que nous avons songé à réunir au rez-de-chaussée de la Renaissance tous les membres de l'humanité souffrante qui s'agitent sur cette terre infortunée.  
Les assises grandioses tiendront naturellement leurs séances, c'est-à-dire plusieurs feuilletons, nous nous réservons le droit de dissoudre les séances et de mettre tout le monde à la porte et nos lecteurs réclameront la clôture. — *Ab initio principium*, comme dirait feu Changarnier !  
Commençons par

#### Le Congrès des Souverains

Tous les souverains de l'univers habitent sont présents à cette auguste réunion. — Sans parler des rois et empereurs de l'Europe, on regarde avec une curiosité bien naturelle le roi du Congo, la reine de Madagascar, le grand Sachem des Nez-Percés avec sa plume de porc-épic en travers des narines, et un chef de tribu anthropophage qui remue constamment la mâchoire d'une façon inquiétante.  
Par suite du mauvais état de sa santé, le Pape s'est fait représenter par un camérier dont la mine florissante et dodue fait plaisir à voir.  
N'oublions pas de dire que, par un sentiment de galanterie que tout le monde approuve, l'ex-reine Isabelle, ainsi que l'ex-impératrice Eugénie ont été conviées à ces hautes délibérations, où elles doivent apporter les lumières d'une expérience spéciale.  
Après les formalités d'usage, l'empereur d'Allemagne est nommé président du congrès. — Cette marque de déférence pour le grand sabre... nous voulons dire pour le grand âge de S. M. Guillaume est généralement bien accueillie. — Il ferait beau voir qu'elle ne le fût pas, mille canons Krupp !...  
En prenant possession du fauteuil, Guillaume prononce le petit speech que voici :

« Chers confrères,

« Vous connaissez l'objet de notre réunion, il s'agit de l'amélioration du sort des souverains — Quoiqu'en pense le vulgaire, nous sommes loin de posséder le bonheur parfait et de représenter les êtres les plus heureux de la Création.  
« L'exposition que fera chacun de nous de ses

griefs particuliers suffira à édifier le public sur ces infortunes inconnues, et vous aurez à prendre dans votre sagesse les mesures que vous croirez utiles pour apporter un soulagement à nos misères. »  
Ces quelques paroles prononcées d'une voix attristée, provoquent une émotion générale ; — la reine Isabelle se mouche bruyamment, et l'ex-impératrice Eugénie essaye en vain de dissimuler ses larmes.  
**L'empereur Guillaume.** — Quelqu'un demandait-il la parole ?  
**L'empereur de Russie.** — Je ne saurais trop apprécier pour mon compte les paroles touchantes que vous venez d'entendre. — Il est certain que nous sommes plus malheureux qu'on ne pense.  
**L'impératrice Eugénie.** — A qui le dites-vous ?  
**L'empereur Alexandre.** — Pour mon compte, — je m'ennuie horriblement, — une nostalgie profonde pèse sur mon esprit, et je pousse du matin au soir des soupirs et des bâillements à décrocher les mâchoires les plus solides.  
**L'empereur Guillaume.** — Je croyais cependant mon beau neveu, que vous veniez de prendre quelques distractions.  
**L'empereur Alexandre.** — Sans doute, la guerre d'Orient est venue changer un peu mes idées noires, et nos petits exercices militaires m'ont secoué l'imagination, mais aujourd'hui que la paix est sur le point d'être conclue, ne vais-je pas retomber dans mon hypocondrie ?  
**L'empereur Guillaume.** — Bah ! vous aurez le congrès européen qui vous offrira quelques agréments. — J'espère bien quant à moi m'y amuser un peu.  
**L'empereur Alexandre.** — C'est que vous avez le caractère naturellement gai.

**L'empereur Guillaume.** — Détrompez-vous. Je suis fort mélancolique de ma nature, seulement mon compère Bismark a le soin de me créer tant d'occupations, que je n'ai jamais le temps de m'annuyer une minute.  
**L'empereur d'Autriche.** — Heureux sort que j'envie ! les occupations ne m'ont pas manqué non plus, mais elles ne m'ont apporté que des chagrins et des deuils.  
**L'empereur Guillaume.** — C'est que vous êtes un peu pleurnichard, mon cousin.  
**L'empereur François-Joseph.** — Jugez en vous-même : — j'ai eu l'occupation de la Lombardie par les Français et les Sardes, l'occupation de la Vénétie par les Italiens, l'occupation de la Bohême par les Prussiens, et, n'ai-je pas encore à subir aujourd'hui l'occupation de ma place à la tête de la Confédération germanique ?  
**L'empereur Guillaume.** — Laissez donc, vous n'en voudriez plus, au prix des soucis que tout cela donne ; — les inconvénients de la toute-puissance sont plus nombreux que vous ne croyez, et, quand je me vois en butte aux tiraillements des uns et des autres, je songe souvent à Charles-Quint se retirant dans un couvent pour...  
**François-Joseph.** — Si votre Majesté était sérieusement disposée à...  
**Guillaume.** — Ne dites donc pas des bêtises.  
**François-Joseph.** — Vous voyez bien que j'ai raison de me plaindre de l'amoinissement de ma puissance et des humiliations que j'ai subies.  
**L'ex-impératrice Eugénie.** — Que diriez-vous donc, si par surcroît, vous vous trouviez expulsée comme moi du trône de vos pères...  
**L'empereur Guillaume.** — De quels pères entendez-vous parler ?

que le cabinet directement engagé pose au Sénat un ultimatum qui le rendra responsable des conséquences d'un nouveau conflit.

Les constitutionnels sont gens timides par excellence. Leur nature brouillonne s'amende vite devant un langage ferme et une attitude décidée. Que le ministère soutenu par la majorité ne craigne donc pas de prendre des allures résolues, et au besoin de montrer un peu les dents... Vous verrez les constitutionnels capituler en février, comme ils capitulèrent en décembre. Le groupe Batbie se rend, mais ne meurt pas.

JACQUES BARBIER.

GROSSES NOUVELLES

Le Pape est mort. Les Russes sont entrés à Constantinople. Voilà, n'est-il pas vrai, de quoi secouer la vieille Europe sur sa base. Nous comptons bien que la France échaudée saura se tenir en dehors de la bagarre.

Tirez les premiers, Messieurs les Anglais!

LA LANCE D'ACHILLE

Il y a beau temps qu'on l'a dit : la liberté est semblable à la lance d'Achille, elle guérit les blessures qu'elle fait.

Pour être vieille, cette métaphore n'en est pas moins juste, aussi juste, bien entendu, que peut l'être une métaphore.

Voyez le Congrès ouvrier!

Sous l'empire ou sous l'ordre moral, ce qui est à peu près la même chose, le seul accouplement de ces deux mots : « Congrès ouvrier », eût suffi à faire pousser des cris de paon à toute la gent gouvernementale.

Un congrès ouvrier, et un congrès ouvrier à Lyon, dans la cité radicale par excellence, dans la ville infestée au plus haut point du virus démagogique et communal!

N'eût-ce pas été l'abomination de la désolation!

Pourtant que se passe-t-il?

Le Congrès ouvrier a lieu à Lyon, aux Brotteaux, non loin de la Guillotière, au centre même du quartier où s'agitent les passions populaires,

Et l'on ne constate ni agitation, ni effervescence, ni désordre. Pas le moindre tumulte au dehors, pas le plus petit encombrement.

Chaque soir une queue interminable allonge régulièrement ses anneaux sur le trottoir, au-devant du théâtre des Variétés, lieu de la réunion du Congrès, et nous ne savons ce qu'il faut admirer le plus ou de l'attitude tranquille de cette foule, ou de la patience inaltérable de tous ces gens qui stationnent des heures entières au milieu d'un brouillard lyonnais qui n'a pas volé sa réputation.

A quoi tient cette tenue correcte et irréprochable, cette absence absolue de tapage et de bruit?

*L'impératrice Eugénie.* — Mais des pères de l'empereur d'Autriche.

*L'empereur Guillaume.* — Ah! très-bien. — Je croyais qu'il s'agissait de vos ancêtres au trône de France, et comme l'histoire ne les mentionne pas...

*L'impératrice Eugénie.* — Je régnais, grâce à mon seul mérite.

*L'empereur Guillaume.* — Et il suffisait à tout, belle dame!

*L'impératrice Eugénie.* — C'est ce qui rend plus cruel et plus injuste l'exil que je subis. — Ah si mon pauvre époux!

*La reine Isabelle.* — Ne parlez pas des maris ma chère, ils ne valent pas mieux les uns que les autres.

*La reine Victoria.* — Permettez, après les souvenirs que m'a laissés celui que je pleure encore, je ne saurais supporter la moindre insinuation désagréable pour un sexe auquel je dois le prince Albert.

*La reine Isabelle.* — Il est possible que vous ayez été bien partagée, mais c'est le cas de dire alors que l'exception confirme la règle.

*L'empereur Guillaume.* — Vous êtes cruelle pour dom François d'Assises.

*La reine Isabelle.* — N'en ai-je pas le droit après tout ce qu'il m'a fait le pendard!

*L'empereur Guillaume.* — Peut-être y a-t-il eu des torts mutuels, et de votre côté...

*La reine Isabelle.* — Je sais ce que vous voulez dire. Encore cette calomnie de Marfori! Eh bien sachez que Marfori n'a jamais été pour moi qu'un ami et un professeur — de maintien.

*L'empereur Guillaume.* — Ainsi vous vous plaignez de l'abandon de votre mari?

*La reine Isabelle.* — Dieu m'en garde! Plus

Eh mon Dieu à une chose bien simple. — L'administration a dit tout bonnement aux organisateurs du Congrès :

— Nous vous accordons l'autorisation que vous demandez, nous vous laissons liberté pleine et entière de vous réunir; seulement chargez-vous du maintien de l'ordre, prenez soin de démentir vous-même les récriminations et les craintes de ceux qui prétendent que réunion populaire est synonyme d'émeute.

Cette simple recommandation a suffi, le Congrès ouvrier a mis une sorte de point d'honneur à montrer l'innocuité de ses assemblées au point de vue de la tranquillité publique et nous ne pensons qu'un voisin en ait eu le sommeil dérangé.

Mais la tranquillité extérieure n'est pas tout, nous dira-t-on.

Que se passe-t-il à l'intérieur du Congrès? Si l'ordre n'est pas troublé dans la rue, pourriez-vous en dire autant de l'esprit des orateurs et des auditeurs?

Combien de théories subversives, de rêves malsains ne voit-on pas éclore à la tribune?

Peut-on supporter sans danger la discussion de ces utopies et de ces réformes anti-sociales?

N'existe-t-il pas un péril véritable à laisser s'étaler librement de semblables principes?

Nous répondrons que non-seulement il n'y a pas péril mais qu'il y a sécurité, au contraire, dans l'expansion libre de toutes ces théories entachées plus ou moins d'exagération.

Nous disons plus ou moins, car il est certain que plusieurs des réformes réclamées par les orateurs du Congrès ouvrier n'ont rien d'échevelé ni de terrifiant. — Tout ce qui touche à la liberté de réunion et d'association, à l'organisation de syndicats, à la diffusion de l'instruction est d'une convenance parfaite et nous cherchons en vain quelle est celle de ces améliorations qui pourrait jeter la moindre épouvante parmi les gens timides.

Mais allons plus loin, admettons qu'à côté de ces questions de socialisme parfaitement pratiques, on aborde d'autres sujets plus scabreux, admettons que des orateurs des deux sexes se livrent à des divagations bizarres ou à des extravagances dont le moindre défaut est d'être incompréhensibles.

Ne sentez-vous pas, ne comprenez-vous pas qu'il est préférable que ces divagations ou ces extravagances se répandent et s'écoulent librement, plutôt que d'être arrêtées ou contenues par une barrière, une digue qui change la rivière en torrent!

Cette absence même d'entraves n'est-elle pas une garantie, une sorte de soupape de sûreté pour les passions mauvaises et les desseins dangereux!

Il se dit des bêtises au Congrès ouvrier!...

C'est fort possible; il s'en dit bien ailleurs, il s'en dit bien à la Chambre, il s'en dit bien au Sénat, et la violence de nos assemblées parlementaires dépasse souvent l'agitation des réunions populaires.

Mais ces bêtises sont infiniment moins périlleuses à être énoncées devant huit cents personnes qu'à être ruminées, méditées dans des conciliabules secrets.

il sera loin plus... Je me plains surtout de la malignité humaine qui laisse de faibles femmes sans défense contre les calomnies. (Elle éclate en sanglots.)

*L'empereur Guillaume.* — Calmez-vous, Madame, et croyez que nous compatissons sincèrement à...

*Le camérier.* — N'avez-vous pas pour vous consoler notre Rose de pureté.

*La reine Isabelle.* — Vous avez raison, mon père, et si ma famille me repousse, je pourrai toujours me réfugier dans le sein de l'Eglise.

*Abdul-Hamid.* — Tout ça ce sont des histoires de femmes, et je vous trouve vraiment plaisante de vous lamenter pour si peu de chose.

*La reine Isabelle.* — Que veut dire ce malotru?

*Abdul-Hamid.* — Malotru tant qu'il vous plaira, mais si vous étiez dans ma situation, vous n'auriez pas le temps de vous attarder à des querelles de ménage.

*L'empereur Guillaume.* — Il est certain que le sultan a tant de ménages, que s'il lui fallait penser à tous! — (Sourires d'assentiment.)

*Abdul-Hamid.* — Trêve de plaisanteries, et croyez bien que je n'ai pas, pour le moment, l'esprit porté à la bagatelle.

Battu, ruiné, envahi, sur le point d'être dépouillé de toutes mes provinces, sans un soldat, sans un sequin, sans un allié, je vous demande s'il existe au monde un souverain, un homme plus malheureux que moi!

*L'empereur Alexandre.* — Il y a vos créanciers.

*Abdul-Hamid.* — Mes créanciers, sans doute. J'avoue qu'ils ne sont pas riches, mais ils ne cour-

rent pas le risque d'avaler quelque jour une tasse de mauvais café.

*L'empereur Alexandre.* — Est-ce que vraiment vous craignez...

*Abdul-Hamid.* — Ah dame! on ne sait jamais qui va qui vient dans notre famille, et les ciseaux... des Parques nous jouent souvent de vilains tours.

*L'empereur Guillaume.* — Savez-vous ce que je ferais à votre place; je quitterais le métier et j'irais vivre à la campagne avec de bonnes rentes.

*Abdul-Hamid.* — Pas des rentes turques!

*L'empereur Guillaume.* — Non, on vous donnera quelque chose de plus solide que du papier ottoman.

*Abdul-Hamid.* — C'est une idée, cela. — Et dire que pas un de mes vizirs ne m'en avait parlé!

*L'empereur Guillaume.* — Vous êtes si mal conseillé!

*Le maréchal de Mac-Mahon.* — Ah! oui, les conseillers, quelle triste engance! Dire que j'aurais pu vivre si tranquille sans les obsessions de mes Buffet, de mes Broglie, de mes Fourtou, de mes...

*Le roi des Belges.* — Vous avez raison, maréchal, le mieux est, voyez-vous, de ne se mêler de rien, et de laisser ses ministres se débrouiller comme ils l'entendent. — Tel que vous me voyez, je serais parfaitement heureux dans mon rôle de souverain constitutionnel, et je ne me plains que d'une chose.

*Le maréchal de Mac-Mahon.* — Quoi donc?

*Le roi des Belges.* — Paris nous envoie trop de caissiers!

Que dis-je, elles offrent de plus l'avantage peu commun d'être jugées et appréciées à leur valeur par ceux mêmes auxquels elles s'adressent.

N'avez-vous pas remarqué que très-souvent les billevesées sociales impraticables sont accueillies par des protestations, des murmures ou des rires?

Nous ne voudrions pas vous affliger de cette rengaine : « de la discussion naît la lumière », — cependant il faut bien reconnaître que la discussion des sottises a pour premier résultat de démontrer que ce sont des sottises, et le bon sens populaire lui-même en fait justice sans le secours d'aucun arrêté de police.

Telle extravagance, telle utopie qui, sous la compression d'une dictature peut faire explosion et devenir le prétexte d'une émeute, tombe devant un éclat de rire et s'aplatit comme une balle morte.

Qu'il y ait des excentriques ou des maniaques affligés de cocasseries sociales, nul ne le conteste, mais morbleu laissez-les parler, laissez-les dire, laissez-les déballer à leur aise leurs systèmes ridicules, — cela vaudra beaucoup mieux que de laisser fomenté, couver et aigrir ce mauvais levain dans l'échauffement intime de leur cerveau.

Il en est de la liberté de la parole comme de la liberté de la presse..

Du moment que vous avez le droit d'imprimer et de publier tout ce qu'il vous plaît, les violences et les folies qui n'ont plus l'attrait de la persécution et du danger tombent devant le dégoût public, et les journaux épileptiques meurent d'inanition.

De même pour les excès de langage et les insanités de doctrines, — il suffit de les mettre au jour pour qu'elles vous fassent hausser les épaules.

A mesure que l'éducation populaire se perfectionnera (et elle ne se perfectionnera que grâce à la liberté de réunion), nous verrons disparaître ce qu'il y a d'excessif ou de faux dans les théories sociales.

Pour le moment, à supposer que les congrès ouvriers ne produisent pas encore de résultat pratique et fécond, ils auront eu du moins pour premier avantage de démontrer que la liberté et la tolérance ne sont ni une inquiétude, ni un danger pour la tranquillité publique, — au contraire.

FEUILLES VOLANTES

La réception de M. de St-Vallier à la cour d'Allemagne, vient démontrer une fois de plus la fausseté et le mensonge de l'un des arguments favoris des réactionnaires.

— La République n'aura jamais d'alliances, s'écriaient jadis sur tous les tons les feuilles de l'ordre moral!

— La France avec la République sera isolée au milieu de l'Europe!

Les ambassadeurs républicains seront reçus comme des pestiférés...

Or voilà ce qui arrive. M. de St-Vallier présentant ses lettres de créance à Berlin, s'exprime ainsi :

La France dotée d'une constitution républicaine, professe à l'égard de toutes les nations etc.

Et l'empereur d'Allemagne répond, Par le choix de votre personne, le président de la République a affirmé etc.

On voit par ces simples citations que les mots de « constitution républicaine » et « République », n'écorchent la bouche de notre ambassadeur, ni de l'empereur d'Allemagne lui-même, qui n'a pas songé moins du monde à mettre à la porte le représentant de la France républicaine, comme voulaient le faire accroire les bonnes gens qui font leur salut à la première *Figaro* pour se damner à la quatrième aux dames à six francs.

A propos d'ambassadeurs, une discussion s'est élevée l'autre jour à la Chambre sur l'importance de leur traitement.

M. de Gasté demandait qu'on le diminuât. M. Proust qu'on l'augmentât.

Quoique M. Proust passe pour être l'un des confidents de Gambetta, et que dans ces conditions son opinion prenne une importance spéciale, nous n'hésiterons pas à ranger du côté de M. de Gasté, malgré sa réputation d'excentricité.

L'histoire constate malheureusement que jusqu'à présent les ambassadeurs n'ont servi de grand chose à notre pays, et mieux qu'il leur soit advenu était de ne compromettre nos intérêts internationaux par quelque balourdise. Etant donné ce bien acquis, nous ne voyons nullement nécessité de couvrir d'or des fonctionnaires dont les services spéciaux attendent encore leur démonstration.

Il faut maintenir le prestige de la France à l'étranger, dit-on. D'accord, mais ce prestige tient-il à quelques galons de plus ou de moins, à quelques passementeries plus ou moins éclatantes, à des équipages et à des carrosses, ou « tant d'or se relève-t-elle en bosse? »

Nous ne le pensons pas. Le prestige d'un diplomate consiste moins dans le luxe de son état de maison que dans sa capacité personnelle. Quand M. Guizot était ambassadeur à Londres, il se promenait dans les rues avec un parapluie sous le bras, montait dans les omnibus comme le premier passant venu. Son prestige en était-il diminué? Non certes. Il est connu que M. Dufaure s'habillait plus mal que son concierge, que sa lévite, son gilet, ses pantalons, ont des formes innarrables... Pensez-vous qu'un costume de hussard le relèverait beaucoup aux yeux des populations?

Nous admettons volontiers que l'ambassadeur d'une grande nation est tenu à certains frais de représentation; il faut qu'il puisse donner des réceptions, des dîners dont le menu ne se compose pas que d'un brouet noir... Mais croyez bien qu'avec les deux ou trois cent mille francs par an que coûte en moyenne chaque ambassadeur, il y a de quoi confectionner assez de sauces pour faire honneur à la cuisine française. Qu'on ne vienne donc plus nous parler d'augmentation de traitement.

Les diplomates sont largement payés pour ce qu'ils font. Demandez à la chancellerie Ottomane.

M. Robert-Mitchell a fait sa rentrée. Depuis son duel avec Allain-Targé, ce héros de boucan bonapartiste se tenait coi. Il paraissait s'être retiré sous sa tente, et chacun se demandait avec inquiétude : Mais que fait donc Robert-Mitchell? Qu'est devenu Robert-Mitchell? D'où vient que Robert-Mitchell est muet comme une carpe?

D'un seul coup, d'un seul bond, comme tous les hommes de génie du reste, Robert-Mitchell a pris sa revanche.

Rappel à l'ordre, résistance au règlement!

*L'empereur Guillaume.* — Quels sont ceux qui ont encore à se plaindre de leur sort?

*Le roi Alphonse.* — Moi, Majesté, je trouve que j'ai trop de dettes extérieures.

*L'empereur Guillaume.* — Oui, mais vous avez votre lune de miel pour vous consoler.

*Le camérier.* — Monseigneur, vous connaissez nos misères. — Dépouillé de nos Etats, emprisonné, captif, réduit à vivre de la charité des fidèles...

*Le roi Humbert.* — Vous avez tort de réclamer, car ces fidèles vous nourrissent bien. — Régardez votre mine, mon révérend!

*Le chef des anthropophages.* — Parfaitement, il est à point, et si vous vouliez me permettre de goûter...

*L'empereur Guillaume.* — Perdez-vous la tête! Tâchez de ne pas renouveler ces motions inconvenantes.

*Le chef des anthropophages.* — Pardonnez-moi, mais voilà quinze jours, voyez-vous, que je ne mange que des gens maigres. (Mouvements d'horreur.)

*L'empereur Guillaume.* — Ne laissons pas générer la discussion dans cette conversation de cannibales. Soyons sérieux, que décidons-nous?

*L'empereur Alexandre.* — Mais rien du tout, parbleu!

*L'empereur d'Autriche.* — Il est certain que nous décidions quelque chose, notre réunion s'appellerait pas un congrès.

*Chef général.* — Evidemment!

grossièreté vis-à-vis du président, voilà par quels exploits l'aller ego de Cassagnac a signalé sa réapparition à la tribune.

Il y a dans cette algarade de quoi rassurer largement les amis qui pouvaient concevoir des inquiétudes sur la santé et la vigueur de muscles de l'hercule de la Gironde.

Bon pied, bon œil, bons poumons et fort en gueule toujours. Merci Seigneur !

— 0 —

Le plus cocasse de l'affaire, c'est qu'en écartant, bien entendu, les violences de crocheteurs familières aux bonapartistes, M. Robert-Mitchell n'avait pas complètement

Il s'agissait de la vérification de pouvoirs d'un député de l'Oise, M. Labitte.

Ce député est invalidé en raison de la pression administrative dirigée par le préfet, M. Tripiet.

Alors pourquoi M. de Marcère l'a-t-il conservé, demande Robert-Mitchell ?

Cette question ne manque pas d'une certaine logique.

Il est clair que si M. Tripiet, préfet de l'Oise, s'est livré à des manœuvres de nature à faire invalider une élection, c'a été une faute de maintenir, comme on l'a fait, ce fonctionnaire à son poste de combat.

On dit pour se justifier que M. Tripiet est le protégé du duc d'Aumale, que les constitutionnels ont fait de son maintien une des conditions de la capitulation du 14 décembre.

Voilà bien des compromissions dangereuses.

Leur premier inconvénient est de fournir une arme aux bonapartistes contre le ministère, et nous craignons fort que pour le profit, le cabinet ne retire pas des constitutionnels l'équivalent des concessions qu'il a cru devoir faire à ce groupe ondoyant.

Nous le verrons bientôt pour les lois de l'Etat de siège et du colportage.

— 0 —

Ne quittons pas les bonapartistes sans constater leur ardeur d'améliorations et de réformes.

Rien ne les satisfait, rien ne les contente ces bons amis du « plus grand nombre ».

On propose une réforme télégraphique qui abaisse la taxe des dépêches dans une proportion notable et permet de correspondre d'un bout à l'autre de la France pour cinquante centimes.

Cette économie ne trouve pas grâce devant leur amour du progrès. M. Laroche-Joubert n'estime pas la diminution suffisante, il lui faut davantage ; pour un peu il demanderait que les expéditeurs de télégrammes reçussent une indemnité.

Qui se serait jamais douté, pendant les vingt années de l'empire, que ces décebristes fussent aussi enragés pour le progrès et le soulagement des masses ?

Cette sollicitude leur est venue tout d'un coup, depuis que nous sommes en République. Il n'y a rien de tel pour être généreux que de faire la charité avec l'argent des autres.

— 0 —

Nous parlions l'autre semaine du préfet de Nervo et de son célèbre arrêté sur les débits de boisson de la Haute-Loire.

Cet arrêté vient d'être annulé par le conseil d'Etat comme entaché d'abus de pouvoir.

Voilà une jurisprudence qui pourrait s'appliquer sans inconvénient aux 86 départements français où les préfets de combat se sont livrés à des excès semblables.

Nous pensons bien qu'il va en résulter toute une série de procès intéressants, où les industriels lésés vont réclamer les dommages qui leur sont dus.

Le temps est passé de casser les verres, il faut les payer, messieurs les hommes de combat, et nous souhaitons que cela coûte assez cher pour vous ôter l'envie de recommencer.

Quelques bons milliers de francs d'indemnité, il n'est pas de meilleur calmant pour les rages conservatrices.

ZÉDE.

AUTOUR DES ÉCOLES

M. Bardoux, ministre de l'instruction publique, a pris à son tour le manche du balai. Le ministère de réparation n'en ayant qu'un à son service, les collaborateurs de M. le Maréchal sont obligés de se passer de main en main, l'un après l'autre. Ne nous plaignons pas de cette lenteur, pourvu que le balai marche toujours et que le manche ne s'use pas trop vite.

Les conseils de l'enseignement public dans les académies de province viennent d'être renouvelés, quelques-uns du moins. On en pourrait citer jusqu'à trois. Des hommes notables, appartenant au parti républicain et exempts d'idées cléricales, ont été admis à délibérer sur l'organisation des écoles et le sort de leurs maîtres, au lieu et place de quelques réactionnaires ou habitués de sacristies.

Par Minerve, quel progrès ! alors que naguère, sous les Cument et les Brunet, il n'y avait qu'à être compté parmi les non-conservateurs pour être exclu systématiquement de toute participation à la

surveillance de l'enseignement. Cela suffit pour enthousiasmer les uns et chauffer la bile des autres.

C'est bien du bruit pour peu de chose.

Il y a 16 académies en France, flanquées de 16 conseils académiques et de 86 conseils départementaux. Ces 118 assemblées délibérantes, tutrices de l'enseignement secondaire et primaire, sont composées partout aux trois quarts de robes noires, de magistrats bonapartistes, de membres de la société de St-Vincent-de-Paul. Quand M. Bardoux les aura expurgées à moitié, ad majorem Republicae gloriam, alors seulement la besogne accomplie vaudra la peine d'une mention.

Un bon point d'encouragement, toutefois, à M. Bardoux, et puisse-t-il se rappeler que rien n'est fait tant qu'il y a.

C'est dans les coins de son ministère même que l'honorable M. Bardoux devrait promener surtout le balai purificateur, pendant que son collègue M. de Marcère se repose la main et que M. Dufaure soigne les ampoules que lui a causées le coup violent porté à M. de Prandières.

Il y a là-bas, dans les bureaux de la rue Grenelle-St-Germain, une collection de vieilles calottes de velours, qu'il serait urgent de débayer, tant elles sont hantées et rongées par les teignes réactionnaires. Les dites calottes se découvrent respectueusement devant les familiers de M. Dupanloup et les affidés des vieux partis ; elles sont froidement dédaigneuses pour les amis des institutions républicaines. Elles tiennent au courant, avec un soin scrupuleux, les dossiers des professeurs franc-maçons, libres-penseurs, ou simplement libéraux, et elles président aux nominations, promotions, etc., avec une sagesse toute bargnonnienne.

A l'occasion du dernier jour de l'an, de nombreuses élévations de classes ont été accordées, suivant l'usage, au personnel universitaire. Ces récompenses étant au gré de l'administration, elles ne vont pas toujours, tant s'en faut, aux maîtres les plus dignes. Le favoritisme les inspire, la sainte routine les approuve, le gâchis les distribue. N'allez pas croire que tout s'est passé régulièrement sous les auspices réparateurs de M. Bardoux. Une fois de plus, — nous pourrions citer des noms —, des crocs-en-jambes ont été donnés à des fonctionnaires patients, qui croyaient que, la République régnant, l'usage des préférences injustes était enfin aboli.

Les vieilles calottes de velours, voulant enlever à leurs victimes la faculté même de se plaindre et de signaler à M. Bardoux les abus commis à leur préjudice, ont supprimé toute publicité de la liste de promotions. A l'heure présente, en effet, le bulletin officiel de l'instruction publique contenant les nominations du jour de l'an n'a pas encore paru. On le publiera, sans doute, quand l'irritation des ayant-droit lésés sera calmée et que le temps aura donné à l'œuvre démoralisante des bureaucrates de M. Bardoux, — qui n'en peut mais, — la sanction du fait accompli.

M. Bardoux ne voudra certes point que l'on dise de lui : « Le ministre régit et les bureaux gouvernent. »

L'honorable M. Bardoux est plein de bonne volonté. Il est déjà fameux par plusieurs projets de lois et circulaires qui lui ont valu les compliments de toute la presse républicaine. Nous ne lui marchandons ni nos sympathies, ni notre estime. Mais nous craignons qu'il manque de coup d'œil et d'expérience des choses de l'enseignement, pour rendre sa bonne volonté puissante et féconde.

Une de ses premières préoccupations, en arrivant au ministère de l'instruction publique, a été de soustraire les instituteurs à la domination néfaste des préfets. Quel de plus louable ! Et il a formulé un projet de loi qui les livre dorénavant à la juridiction des recteurs. Les instituteurs gagneront-ils à changer de mentors ? C'est peu probable.

Il est impossible que les recteurs, déjà si fort accablés de besogne — les pauvres gens ! — qu'ils apparaissent très-rarement dans les lycées et collèges, s'occupent en plus du personnel considérable des écoles primaires. Conçoit-on, par exemple, le recteur de Grenoble, qui visite une fois tous les deux ans le collège de Gap, chargé en outre de préparer le mouvement annuel des 1,500 instituteurs de l'Isère, de l'Ardèche, de la Drôme et des Hautes-Alpes ? Ce n'est pas pratique.

D'ailleurs, les recteurs actuels, débris du patrimoine impérial ou ordre-moralien, la plupart sans prestige personnel et partant sans autorité, sont généralement à la merci des influences cléricales et réactionnaires des départements qu'ils administrent. Il serait donc dangereux d'en faire immédiatement autant de pachas des maîtres si intéressants de l'enseignement primaire.

Il faut aux instituteurs dans chaque département un chef dévoué, expert, actif, vigilant, ayant ses coudées franches pour les soutenir et les défendre. Les inspecteurs d'Académie ont été créés pour remplir ce rôle. Que nos Députés se contentent d'augmenter leurs attributions et leur indépendance, et qu'ils laissent messieurs les recteurs dormir, avec ou sans bonnet de docteur, sur leur fauteuil pseudo-académique !

LE SALON LYONNAIS

Falvre-Duffer

Les portraits abondent cette année à l'Exposition. Dames et messieurs semblent s'être donné le mot pour s'offrir à nos regards, sous leur aspect le plus séduisant et dans leur tenue la plus avantageuse.

M. Falvre-Duffer est certainement un maître dans l'art de présenter ses modèles.

M<sup>lle</sup> la comtesse Trois-Etoiles reflétant son visage dans l'azur du ciel et s'enveloppant les épaules d'une fourrure qui ne cherche pas le moins du monde à les voiler, constitue pour les yeux un régal fort agréable.

Mais le charme même de cette peinture n'en dissimule pas pour nous les défauts. — Ces tons polis, luisants, qui essayent de rendre la délicatesse d'une carnation, ont l'inconvénient pour nous de se rapprocher de la peinture sur ivoire et de donner un peu à la tête de cette gracieuse personne les allures d'une tête de cire admirablement colorée.

De même pour le portrait d'enfant ; il est charmant toujours, mais ce joli visage nous semble en porcelaine et les yeux en agate.

Il y a plus de virilité dans le visage de M. Sequin, entouré d'une chevelure d'argent qui forme auréole.

Cependant la réputation légitime de M. Falvre-Duffer nous permettait d'attendre quelque chose de plus vigoureux et de plus magistral.

M<sup>lle</sup> Elisa Koch

Deux médaillons médiocres où l'habileté d'un pinceau exercé ne rachète pas l'absence d'intérêt et de distinction. — Et puis pourquoi ces tons de brique pilée sur le visage de M. R... ? Si vraiment le modèle a le visage aussi coloré, il aurait été adroit de noyer ce teint par trop éclatant dans une légère pénombre.

M<sup>lle</sup> Koch prend sa revanche heureusement avec le portrait en pied de M<sup>me</sup> de H..., qui est d'une grande allure, et présente une solidité de tons, une sûreté de dessin qui en font une des œuvres remarquables de notre musée. — Voilà de la vraie peinture.

M. Scohy

Un bon portrait d'homme librement posé, d'une physionomie très-personnelle qui doit être ressemblante.

Avez-vous remarqué, en effet, que, sans connaître le modèle, il est permis de dire devant un portrait s'il est ressemblant ou non. — Cela se sent par instinct, et c'est l'impression que produit le portrait de M. Scohy. — Les accessoires sont bien peints, heureusement arrangés, et l'ensemble constitue une œuvre fort honorable.

M. Robin

Le docteur de M. Robin a bien une pose un peu prétentieuse, et un jeune médecin en redingote ne comporte guère ces allures byroniennes. De plus, n'est-il pas un peu long ? Ces réserves faites nous trouvons d'excellentes qualités dans le visage bien dessiné, finement modelé, ainsi que dans les mains qui sont placées de façon à rappeler trop exactement le portrait de M. Thiers, par Bonnat.

M<sup>lle</sup> Girard-Condamin.

Exposition moins heureuse que celle de l'an passé. — Nous reprocherons aux deux portraits féminins des teints trop plombés, qui nuisent à la fraîcheur de la carnation. — Quant au docteur X..., sa majesté scientifique manque de souplesse et de vie. — Ces défauts ne doivent pas nous faire oublier des qualités sérieuses comme dessin et une recherche consciencieuse qui dénotent assez d'intelligence artistique pour que M<sup>lle</sup> Girard-Condamin prenne vite sa revanche de ce demi-succès.

M. Vuillemeret.

Nouveau venu parmi les artistes Lyonnais, M. Vuillemeret se fit remarquer il y a un an par une tête de vieillard peinte avec une vigueur et un relief étonnants.

Les deux portraits où l'artiste s'est inspiré des maîtres Flamands ne nous paraissent pas avoir la même vigueur et la même sève, — non qu'ils soient sans mérite, loin de là, car il est difficile de pousser plus loin l'art, le soin, la minutie de l'exécution. — Nous craignons seulement qu'à force d'être travaillés et polés, les toiles de M. Vuillemeret ne se rapprochent d'une photographie savamment retouchée. Il y a là un écueil à éviter.

LA SEMAINE RIMÉE

Rouher est donc ressuscité !  
A la tribune il est monté  
Gras comme un moine,  
Et sans plus se soucier du  
Bon sens public, a défendu  
Son patrimoine.

Le régime peu regretté  
Où Robert Macaire eût été  
Encore novice,  
Où l'on voyait avec horreur  
A côté du vice-empereur  
L'empereur vice.

Comme un enfant crie au *bobo*,  
A la tribune il avait beau  
Cambrier son torse,  
Tremblant de peur qu'on l'empoignât  
Il balbutiait l'Auvergnat  
Doublé de Corse.

Gambetta d'un geste puissant  
L'a saisi, fouaillé jusqu'au sang :  
C'était justice.  
Par la faute de ces maudits  
Faut-il donc que notre pays  
Tonjours pâtisse ?

Le scrutin les a condamnés :  
Se tairont-ils donc ces damnés  
Bonapartistes ?  
Quand Mitchell donne la voix  
Comme un boule-dogue aux abois  
Quand des artistes,

Tels que Launay fils ou Popaul  
Se croyant encore à Guignol  
Troublent la Chambre,  
Qu'on se dise qu'en février  
Il est sage de nettoyer  
Après Décembre.

Et le Sénat ? — Il dort toujours.  
Les Députés font des discours,  
Lui se prologe.  
De temps en temps il vote, mais  
Sans résultat : je lui promets  
Un bout d'éloge.

Si, du plus beau zèle enflammé,  
Il nomme encore un Seize-Mai  
Inamovible :  
Duc Decaze ou La Rochefoucauld-Bisaccia, pour le coup,  
D'un cœur sensible,

Cet éloge je le ferai,  
Franchement, d'un ton pénétré ;  
Je suis logique,  
Et puis, bah ! qui vivra verra !  
— Oui, mais cet éloge sera  
Nécrologique.

THEATRES

CÉLESTINS. — Les Célestins éprouvent quelque peine à rencontrer des lendemains fructueux et durables aux *Cloches de Corneville*. Cette année le succès appartient entièrement à l'opérette : ni *l'Etrangère*, ni *Dora*, ni *Une Cause célèbre* n'ont eu le privilège de fixer longtemps l'attention du public.

La faute en est à la mode d'abord, ensuite à l'absence d'un répertoire dramatique nouveau capable de lutter avec avantage contre les non-fions de MM. Planquette & C<sup>ie</sup>.

Nous serions surpris s'il était réservé à Jean Dacier de créer une redoutable concurrence au père Gaspard, à Grenicheux et à Serpolette, — bien que ce drame en vers arrive directement de la Comédie Française, dont les portes se sont généreusement ouvertes au talent débutant de M. Charles Lomon.

Disons de suite que la Comédie-Française pouvait mettre au service de l'ouvrage une interprétation irréprochable soutenant ses faiblesses, palliant ses défauts et rehaussant singulièrement ses qualités.

Il y a certainement de belles scènes et des situations pathétiques et émouvantes dans les cinq actes de ce drame qui gênerait à être condensé en trois ou quatre seulement. La scène du mariage de la comtesse et de Jean, presque tout le quatrième et le cinquième acte. Mais le mouvement fait défaut, et l'action s'attarde au milieu de banalités, de longues tirades patriotiques nuisant à l'intérêt général, et les déclamations de Jean et de Berthaut finissent par fatiguer et lasser l'attention.

En dépit des faiblesses de conception et d'exécution de son ouvrage, M. Charles Lomon n'est point le premier venu. Que d'autres ont débuté moins jeunes et moins brillamment, qui se sont fait une place honorable au théâtre.

Malgré l'abondance des tirades, la pièce se laisse écouter parce que les vers en sont généralement bien frappés et vigoureusement écrits : la pensée manque parfois de netteté, mais elle est toujours élevée ; ni l'idée, ni le style ne sont triviaux.

Un seul interprète a droit aux éloges sans restriction, c'est M. Gerbert auquel est échu le lourd rôle de Jean Dacier, qu'il a composé avec cette intelligence et débité avec cette chaleur communicative que nous nous sommes plu à reconnaître dans toutes ses créations.

M. Dumoraize (Berthaut) déclame à tort et à travers, et avec sa voix caverneuse et dure a l'air de jouer la *Tour de Nesle* pour les titis du paradis. Pour M<sup>lle</sup> Othon (la comtesse) elle se distingue par sa parfaite nullité. Son débit monotone et saccadé, son manque de naturel, la froideur excessive de son jeu la rendent fatigante à voir et à entendre.

M. Marchetti a rencontré de meilleurs rôles que celui de Raoul, et M. Dalbert, dans le personnage épisodique de Baudru, est convenable.

Nous allons oublier Mme Leriche, qui a fort gentiment dit le petit rôle secondaire d'Antonia. Obligée par une indisposition — peu grave heureusement, — de rester éloignée de la scène pendant de longs mois, nous avons retrouvé Mlle Leriche dans la *Petite Marquise* et les *Domino roses* actrice aussi intelligente et aussi gracieuse qu'à ses débuts.

Concert. — Samedi 9 février, grand concert de M. A. Luigini, qui par l'attrait et la variété du programme, nous offrira l'occasion de l'apprécier comme chef d'orchestre, violoniste et compositeur. N'était la crainte d'être incontinent engagé par son directeur, M. Luigini serait capable de se faire applaudir comme chanteur.

Mais il laissera la partie vocale aux artistes lyriques de notre Grand-Théâtre qui tous ont tenu à paraître dans cette fête musicale et à témoigner ainsi leurs sympathies au jeune maestro qui chaque soir les conduit à la bataille et souvent à la victoire.

Autre Concert. — Dimanche 24 février, l'*Harmonie Gauloise* nous fera entendre, dans la salle du nouvel Alcazar, MM. Lassalle, de l'Opéra, et Léon Gresse, tous deux sortis des rangs de cette société musicale, qui, comme on le voit, forme d'assez bons élèves.

Avec ces deux noms, Lassalle et Gresse, nous n'avons pas besoin d'insister et l'*Harmonie Gauloise* n'aura à craindre qu'une chose : l'exiguïté de la salle de concert.

G. LAURENT.

Pour tous les articles non signés: Le Gérant responsable, A. ALRICY.

Lyon.—Imp. LABAUME, c. Lafayette, 5, A. ALRICY succ.

**CHRONIQUE MÉDICALE**

Il est un fait très-frappant pour quiconque s'occupe un peu de médecine, c'est qu'un grand nombre de maladies qui souvent paraissent très-différentes les unes des autres sont cependant produites par la même cause et ne diffèrent entre elles que par le siège qu'elles occupent ou la forme qu'elles affectent.

Une de ces causes, et celle peut-être qui fournit le plus de maladies, c'est l'irritation. Or pour traiter efficacement les maladies qui en proviennent, il ne suffit pas de prendre des produits qui n'agissent que partiellement sur le corps, il faut couper la maladie dans sa racine, c'est-à-dire détruire l'irritation.

Un des meilleurs remèdes, que nous recommandons parce que nous en avons obtenu des effets vraiment surprenants, c'est le Sirop de Vial, de Vaise, contre les irritations.

Ce Sirop, extrêmement fortifiant et d'un goût agréable, convient dans toutes les irritations, soit de la poitrine, de l'estomac, des intestins, de la matrice, etc., soit pour calmer le principe irritant du sang et des humeurs.

Il a été employé avec un grand succès contre les maux d'estomac, gastrites, gastro-entérites, les maladies de poitrine, dans les cas de toux sèches, violentes et opiniâtres (toux d'irritation), les rhumes, les catarrhes, bronchites, la coqueluche, les coliques, diarrhées, dysenteries et les fleurs blanches.

Il est excellent pour tempérer l'ardeur des fièvres, et convient dans tous les cas de fièvre rouge, rougeole, petite vérole, dont il favorise l'éruption en calmant les symptômes inflammatoires.

Il réussit aussi très-bien dans la plupart des cas où l'on croit que les enfants ont des vers, quand il y a démenagement du nez, de la gorge, toux sèche, vomissements, coliques, dévoiements, convulsions, etc.

Enfin, ce Sirop peut être employé avec un grand avantage toutes les fois qu'il est nécessaire d'adoucir, rafraîchir et fortifier. C'est par ces précieuses qualités qu'il calme et prévient plus promptement que par les moyens ordinaires. Comme il ne contient aucune préparation opiacée ou narcotique, on peut le donner en toute sécurité depuis l'enfant qui vient de naître jusqu'au vieillard le plus débile; étant distillé d'après les conseils de plusieurs médecins distingués, avec l'extrait de substances extrêmement douces, rafraîchissantes et fortifiantes, on conçoit qu'il peut faire beaucoup de bien, et que jamais il ne peut causer aucun accident, quelle que soit la quantité qu'on en prenne.

On le trouve Grand-rue-de-Vaise, 41, à la pharmacie Vial et dans les principales Pharmacies; il coûte 1 fr. 80 et 2 fr. le flacon.

**MAISON D'ACCOUCHEMENT**

**M<sup>me</sup> DUPORT** (discret) Tient des Pensionnaires  
Lyon, 31, rue Centrale (Ecrire franco)

**LA PRIME**

Journal littéraire bi-mensuel

Créé pour faciliter les débuts des jeunes auteurs, avec la collaboration des principaux écrivains.

Ce journal insère gratuitement les petites nouvelles et articles divers envoyés par ses abonnés.

La direction se charge aussi gracieusement de tous achats sur la place de Paris.

**ABONNEMENTS**

Par an. . . . . 6 fr.  
Pour six mois. . . . . 4

Les abonnements et annonces pour Lyon et la région sont reçus à l'Agence de publicité V. Fournier, 14, rue Confort.

**ON TROUVE**

à l'Agence de Publicité FOURNIER  
**LYON — Rue Confort, 14 — LYON**

Une collection très variée de

**LITHOCHROMIES**

pour cartes-adresse, de diverses dimensions, dont les prix varient de 16 à 35 fr. le mille.—L'Agence se charge sans frais de faire reproduire au verso l'adresse des Maisons de commerce qui en manifesteraient l'intention.

Le Phénique Guillaumont est le meilleur  
**PRÉSERVATIF**  
des maladies contagieuses. — 2 fr. 50 c. le Flacon.

En vente chez tous les Libraires et dans tous les Théâtres de Lyon

**LES BIOGRAPHIES**

**M. A DRE LUIGINI**  
Chef d'orchestre du Grand-Théâtre de Lyon

**M<sup>me</sup> DE STUCKLÉ**  
Forte chanteuse falcon

**M. MARCHETTI**  
Jeune premier rôle de comédie, baryton d'opéra  
Ornées de magnifiques Photographies  
Prix : 50 c.

**PHOTOGRAPHIE**  
**A. LUMIÈRE**  
RUE DE LA BARRE, LYON

Méd. de progrès. Exposition universelle de Vienne 1873. — Méd. d'or, à l'Exposition universelle de Lyon 1872. — Méd. hors ligne, Concours universel de photographie, Paris, 1874.

**AFFICHAGE PERMANENT**

DANS LES

**OMNIBUS DE LA COMPAGNIE LYONNAISE**

VILLE et BANLIEUE

S'ADRESSER POUR LES ABONNEMENTS

**A l'Agence Générale de Publicité, V. FOURNIER, Propriétaire-Gérant**

14, Rue Confort, 14, Lyon

Etude de M<sup>e</sup> Auguste RUBY, avoué à Lyon, rue Centrale, 31

**VENTE**

Ensuite de surenchère du sixième, en l'audience des criées du tribunal civil de Lyon, au Palais-de-Justice, place de Roanne

En un seul Lot  
D'UN

**IMMEUBLE**

Sis à Lyon, rue Bourgelat, 19

Comprenant: Maison d'habitation, cour, hangar, remise, écurie et fenil

Mise à prix : 41.600 fr.

Adjudication au Samedi 2 Mars 1878, à midi.

NOTA. — Pour les renseignements, s'adresser à M<sup>e</sup> Ruby, Gaillet, Patricot, et pour voir le cahier des charges, au greffe du tribunal civil, où il est déposé.

Pour extrait : A. RUBY.

**AU LABOUREUR**

Maison recommandée pour la bonne fabrication des

CHAUSSURES POUR HOMMES, DAMES, FILLETES ET ENFANTS

Dépôt de la chaussure Pinet

Dépôt de la chaussure Pinet

**BON MARCHÉ**

ELEGANCE  
ET  
SOLIDITÉ

Hommes  
12 fr

Femmes  
8 fr

Maison CASSET, 32, rue de Lyon angle de de la rue Thomassin)

**MALADIES NERVEUSES**

sont radicalement guéries par le Sirop au bromure de potassium de Thibon et C<sup>ie</sup>, pharmac. à Vienne (Isère)

**Rhumes-Bronchites**

Le plus puissant, le plus énergique des pectoraux connus est le SIROP THIBON, guérissant radicalement Gripes, Rhumes, Catarrhes et Coqueluches. — Attestations nombreuses. — Prix : 2 fr. le flacon.

**RHUMATISME — GOUTTE — GRAVELLE**

Guérison radicale et assurée par le Sulfate de soude THIBON et C<sup>ie</sup>, constatée par rapport à l'Académie.  
Dépôt à Lyon : Pharmacie FAIVRE (Terreaux), et toutes Pharm. et Drogueries.

Pharmacie LANGLADE & AUGUET, rue Thomassin, 8.

**NÉURALGIES, MIGRAINES, MAUX DE TÊTE**

Guérison rapide et sûre par la Poudre Antinévralgique de G. Langlade

**MALADIES INTIMES**

guéries sûrement, sans répercussion, par frictions, applications ou injections du TOPIQUE FABRE, remède héroïque, inoffensif, sans rival. — Pot : 5 fr. p. mal. réc.; 20 fr. p. m. la anc. — Paris : P<sup>ie</sup> CENTRALE, et les Pharm. avis grat. au dép. gén. MICHEL, ph. Aix (Prov). — Affr. et envoyer timbre pour rép. — Dans les princ. Pharmacies.

Médailles aux Expositions: Lyon 1872, Marseille 1873, Paris 1875. — Diplôme de mérite, Vienne (1873).  
Médaille d'honneur, Académie nationale, Paris 1874  
et médaille de vermeil, Exposition de Compiègne 1877

**ALCOOL DE MENTHE**

**DE RICQLÈS**

38 ANS DE SUCCÈS. Infaillible contre les indigestions, maux d'estomac, de nerfs, de tête, etc. Excellent aussi pour la toilette.

FABRIQUE A LYON, 9, COURS D'HERBOVILLE.  
DÉPOT dans les principales maisons de pharmacie, droguerie, parfumerie et épicerie fines. — Se méfier des imitations.

N'achetez PAS DE Machines à Coudre sans consulter les nouveaux prix des Machines Horu, Berthier, Hurtu, Singer, etc., de la Maison Blanche & C<sup>ie</sup> LYON  
45, rue de l'Hôtel-de-Ville, 45

**AVIS AUX INVALIDES**

PAR SUITE D'INFIRMITÉS CHRONIQUES OU ACCIDENTELLES

Fabrique et réparations de béquilles et jambes de bois, gros, détail, exportation. Ventes, achats, échanges et location de béquilles devenues inutiles après guérison. — Quinon, tourneur, rue Bodin, 1, et place Bellevue, 8. Renseignements par carte postale ou lettre franchie et avec l'intermédiaire de MM. les Médecins.

**MACHINES A COUDRE**

**DÉLÉVAL, Mécanicien**  
Cours Lafayette, 19, angle de la rue Madame

Envoi franco, en province, Machines à coudre de tous systèmes, seule maison garantissant ses Machines, et sur facture, contre l'usure et la casse des pièces par le travail, répare tous les systèmes et fait ses réparations. Accessoires, pièces de rechange pour tous systèmes. — Soie, fil, coton, etc.

**AFIN D'ANÉANTIR CETTE MALADIE**

**J'envoie Grátis**

SUR DEMANDE affr. l'indication d'une formule infaillible pour guérir les écoulements récents et invétérés. EYMIN, Vienne (Isère).

**DÉPURATIF DU SANG**

Le Sirop concentré de Salsepareille QUET aîné guérit toutes les Maladies contagieuses; Dartres, Syphilis, Ulcères, Gonorrhées, Boutons, Rougeurs, Démangeaisons, Douleurs, Goutte, Rhumatismes, toutes les acretés des humeurs, vices du sang, etc. Ce médicament agit en toute saison et dispense de tisanes.  
A Lyon, à la pharm. Ph. QUET, rue de la Préfecture, 5.

**CAPSULES dragifiées, 4 fr.**

Boîte rouge de 80 (triangulaire), aides par l'Injection du docteur RICORD, 2 fr. 50 c. le flacon. guérissent en 3 jours, et sans récidive. l'écoulement le plus rebelle. — Dépôt: pharm. LÉONAS, 44, r. Bourbon, Lyon. — Envoi franco.

**INJECTION BARRAJA VRAIE INFAILLIBLE**

Guérison instantanée, radicale, des maladies secrètes les plus invétérées. Prix : 4 fr. 115, cours Lafayette, Lyon.  
Pour les fleurs blanches des femmes, 8 fr. le double flacon.

**DOULEURS ET RHUMATISMES**

Guéris promptement et radicalement par le Baume Irlandais D. D. Perraud. — Dépôt gén., ph. GRAND, rue Centrale, 38, Lyon, et dans toutes les pharmacies. — Exiger les signatures D. D. PERRAUD et GRAND.

**INJECTION**

Dépôt : Pharmacie des Célestins et toutes les Pharmacies.

**CHAPELLERIE**

**MAISON RIVIER SŒURS**

Rue Centrale, 43, et rue de l'Hôtel-de-Ville, 80. LYON

Cette Maison a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle tient toujours à sa disposition des assortiments variés d'articles de tous genres, dans d'excellentes conditions. Comme par le passé, ses achats lui permettent de vendre à des prix qu'il est impossible de trouver ailleurs, de la marchandise fraîche et à la dernière mode. PRIX FIXES INVARIABLES MARQUÉS EN CHIFFRES CONNUS

**NÉURALGIES**

La Névralgie est une maladie qui affecte une ou plusieurs parties du corps mais revenant par accès, et dont le siège se fixe plus spécialement au front, aux tempes, au sommet de la tête, à l'angle nasal des paupières, aux dents, aux reins, au ventre, etc., quelquefois même à tout un côté du corps. Toutes ces douleurs causées par une Névralgie, fuissent elles les plus aiguës, les plus déchirantes, sont promptement et radicalement guéries, ainsi que toutes les douleurs de Gouttes et de Rhumatismes, par le Liniment Calmant et le Sirop Anti-Névralgique, de FESSY, pharmacien, rue Vieille-Monnaie, 19, Lyon.  
Prix : 2 fr. 50. Par poste, 2 fr. 75



**TUBE-COLLIER**  
Brev. s. g. d. g., du Dr GAYAT, oculiste à Lyon  
Pommade enfermée dans un tube, la meilleure contre taches, rougeurs de l'œil, larmolement, croûtes des paupières, orgeoles, etc., gros et détail. Ph<sup>o</sup> Laroche, 14, rue de la Barre, Lyon.  
Prix : 2 fr. 50. Par poste, 2 fr. 75

**DRAGÉES MEYNET D'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE**

Cent Dragées, 3 fr. Plus efficace que l'huile. — Ni dégoût, ni renvois. Biscuit MEYNET, purgatif. — Agréable à prendre et d'un effet certain, la purge, etc. — Anti-Migraîne MEYNET, la boîte 4 fr. Contre Migraines, Névralgies, Paris, Ph<sup>o</sup> MEYNET, rue d'Amsterdam, 31

**PLUS DE DOULEURS Le TOPIQUE BERTRAND**

guérit radicalement les Rhumes négligés, les Fixations de poitrine, Points de côté, Douleurs névralgiques, Rhumatismes, Fractures; les maladies provenant d'un écoulement de sang; le Colère, les Glandes engorgées, les Tumeurs, etc., etc., pour ces derniers cas, faire usage de l'Extrait dépurato-sudorifère sucré-ladé, de BERTRAND aîné.  
Prix des Topiques suivant grandeur de 0,50 à 3 fr. chez tous les pharmaciens. — A Lyon, chez l'inventeur, pl. Bellecour, 21. (Franco par la poste contre timbres et mandats.)

AVIS. — Pour éviter les imitations, exiger comme garantie la signature Bertrand et l'usine ci-contre.

**FARINE MEXICAINE**

C'est un fait acquis à la science aujourd'hui, que toutes les maladies de poitrine sont guérissables par l'emploi de la Farine Mexicaine du docteur Benito del Rio de Mexico. Cet aliment est non-seulement le plus sûr, mais encore le plus agréable remède pour guérir: les maladies de poitrine, bronchites, catarrhes, maladies du larynx, phthisie pulmonaire tuberculeuse, maladies consomptives, vieux rhumes, anémie et épuisement prématuré.  
S'emploie pour la nourriture des vieillards, des convalescents et des jeunes enfants. Dix ans de succès et 100.000 malades guéris le plus souvent alors qu'on les croyait perdus sans ressource, prouvent qu'on ne doit jamais désespérer.  
La Farine Mexicaine se trouve à Tarare (Rhône), chez le propagateur M. R. Barlerin, pharmacien-chimiste, Lyon, pharm. Farley, 114, quai Pierre-Scize, et dans toutes les principales pharmacies, herboristeries, drogueries et épicerie de Lyon et de France.  
Mêmes maisons: Café Barlerin hygiénique de santé, stomacique et fortifiant; en boîtes de 500 grammes. Prix 2 francs.